

Management toxique à l'école Boule



En 2018, la formation du design et des métiers d'art a connu une réforme importante avec la mise en place du diplôme national des métiers d'arts et du design (DNMADE). Comme chaque nouvelle réforme, celle-ci s'est accompagnée d'une diminution des heures, notamment dans les disciplines professionnelles. Plusieurs établissements se sont mobilisés, dont l'école Boule qui est devenue l'un des fers de lance du mouvement. Manifestations, articles dans la presse, performances, communication sur les réseaux sociaux, etc. ont bousculé le quotidien d'une école d'ordinaire placide.

En 2020, un nouveau chef d'établissement, M. Scordino-Mazanec, a été nommé avec entre autres ordre de mission d'apaiser l'établissement. Effectivement, le calme est revenu à Boule... jusqu'au mois de juin dernier lorsque 4 enseignant.es ont porté plainte pour harcèlement contre le proviseur. Parallèlement, un courrier de soutien a été adressé à la rectrice, signé par 45 membres de la communauté éducative, sollicitant une enquête administrative qui a été diligentée par la ministre de l'éducation nationale. Après plus de 7 mois d'instruction au cours desquels un bon tiers des enseignant.es ont été auditionné.es ou ont transmis des témoignages écrits pour dénoncer le management brutal du chef d'établissement, les inspecteur.ices finalisent leur rapport dont les conclusions sont encore attendues.

MANAGEMENT BRUTAL ET ATTEINTE À LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE DES ÉQUIPES

Bien avant l'arrivée de M. Scordino-Mazanec, les syndicalistes CGT et CNT de l'école Boule avaient mis en place une réunion hebdomadaire informelle où était discutée l'actualité syndicale, étudiés les points à l'ordre du jour des CA, préparées les audiences auprès de la direction, etc.

Plutôt confidentielles à l'origine, ces réunions ont accueilli de plus en plus de collègues venu.es faire part de nombreux incidents mettant en cause le chef d'établissement. Les témoignages évoquaient notamment une virulence de ton très souvent adoptée allant jusqu'à des colères spectaculaires, des interpellations intempestives et des propos publics humiliants, parfois en présence de partenaires de l'école, sidérés par un tel comportement. L'autoritarisme du proviseur s'exerce également dans des situations où son rôle et son statut devraient lui imposer une forme de retrait : pression sur des conseils de classe qu'il ne préside pas, interprétation abusive des référentiels, atteinte à la liberté pédagogique des équipes enseignantes, etc.



_ Maarten BAAS, *Smoke* furniture

La question pédagogique constitue un point de cristallisation de ce management autoritaire. A l'éducation nationale, la liberté pédagogique des enseignant.es est très clairement garantie par le code de l'éducation et le proviseur n'a pas à interférer sur les contenus des formations ou sur leurs orientations. Or, le chef d'établissement entend donner un « cap » à l'école, fondé sur ce qu'il nomme « l'ADN de Boule », dans une vision essentialiste et figée de l'identité de l'institution. Pour que cette vision rigide et auto-centrée ne rencontre aucune opposition, les instances où les orientations pédagogiques de l'école pourraient être débattue sont fragilisées voire ignorées. Le projet d'établissement qui, dans un EPLE (Établissement public local d'enseignement du Second degré), doit être renouvelé tous les trois ans selon un protocole garantissant un minimum de débat, n'a jamais été initié. Les conseils pédagogiques ne sont plus inscrits au calendrier et l'intersyndicale a du se mobiliser pour qu'ils soient programmés, les conseils de perfectionnement inhérents aux formations supérieures n'ont jamais été mis en place, etc. Celles et ceux qui émettent des réserves sur ce cap subissent intimidations, dénigrement, humiliations et menaces (menaces sur les services, menace de non-reconduction des contrats des non titulaires, menaces sur le maintien des formations, etc.).

INACTION ET SOUTIEN DE L'INSTITUTION

Alors que pendant 4 ans, la communauté éducative a littéralement été tétanisée par ce management brutal, le dépôt des plaintes, les réunions et l'enquête administrative ont délié la parole. Le rapport des inspecteur.ices promet d'être particulièrement dense et devrait clairement mettre en lumière une situation dysfonctionnelle. Charge ensuite au ministère de prendre les décisions qui s'imposent.

Mais si les collègues ont été écouté.es par les inspecteur.ices du ministère, le rectorat a de nombreuses fois témoigné de son soutien au chef d'établissement. En août, suite à la transmission de la lettre à la rectrice signée par 45 collègues, le rectorat a souhaité rencontrer des représentant.es des enseignant.es pour faire le point sur la situation. Plusieurs semaines avant la rencontre,

les enseignant.es signataires ont averti l'institution que cette entrevue ne pourrait se faire que si le proviseur n'y participait pas, dans la mesure où il s'agissait de faits de harcèlement et que des plaintes au pénal avaient été déposées. 3h avant la réunion, la délégation apprenait que le proviseur serait présent. Elle a donc décidé d'ajourner les discussions et de lire une déclaration rappelant la gravité des faits. Depuis, le rectorat n'a jamais souhaité entendre les enseignant.es, limitant sa lecture de la situation aux dires du proviseur.

Fin janvier, en pleine enquête administrative de l'inspection générale, la rectrice et le directeur de l'académie se sont rendu.es aux journées portes ouvertes de l'école Boule, moment où l'établissement offre son visage le plus festif, le plus lisse et le plus apaisé. Les enseignant.es victimes du management toxique du proviseur et leurs soutiens ont vécu cette visite comme une provocation et une humiliation. Le proviseur ne s'est d'ailleurs pas caché de ce soutien, affirmant aux collègues mobilisé.es : « vous avez compris le message ».

ÉCHOS DANS LA PRESSE

Depuis l'ouverture de l'enquête, la presse a évoqué la situation de l'école Boule à plusieurs reprises (dépêche AFP, articles dans le journal des arts et dans Le Monde). L'article du Monde en particulier montre que le problème ne date pas d'hier : les collègues de Paul Bert, de Pierre Mendès-France, de l'ENSAAMA et du GRETA des arts appliqués, autant d'établissements que M. Scordino-Mazanec a dirigé, gardent en mémoire la brutalité de son management.

GÉNÉRALISATION DU MANAGEMENT BRUTAL

Le cas de l'école Boule n'est malheureusement pas isolé et, dans l'académie de Paris, plus d'une quinzaine d'établissements du secondaire sont concernés par un management autoritaire qui instaure un climat délétère et produit de la souffrance. Pour dénoncer l'inertie de l'institution, voire la caution qu'elle apporte à ces directions, une intersyndicale réunissant la CGT, la CNT, Sud et le SNES appelle à une action devant le rectorat le mardi 19 mai.